

# PROGRAMME DE FORMATION

Préparation théorique et pratique + Présentation aux tests CACES R372m



## Votre contact

Géraldine BENGOUA

[g.bengoua@sftpnormandie.fr](mailto:g.bengoua@sftpnormandie.fr)

Tél : 06 73 27 20 16

## Durée

3 jours

21 heures

## Public

Tout Public

## Pré-requis

-Maîtriser les apprentissages de base.

-Avoir satisfait à la réglementation en vigueur en matière de médecine du travail.

-Avoir 18 ans

-Capacité à lire et écrire le Français

## Objectifs de la formation

Maîtriser la conduite d'engins de chantiers en rapport avec la catégorie choisie. Présentation aux tests.

## Programme

### ☐ **LEGISLATION ET PROFESSION : 7 HEURES**

- Connaître la législation
- Les responsabilités
- Les conditions à respecter

### **SECURITE :**

- Identifier et connaître la signalisation
- Connaître les règles fondamentales liées aux manœuvres particulières
- Connaître les devoirs et responsabilités des conducteurs d'engin de chantier
- Connaître les règles de conduite générale
- Connaître les règles de conduite liées à chaque catégorie d'engin
- Appliquer les consignes de conduite
- Appliquer les consignes en cas d'accident

### **NOTIONS ELEMENTAIRES DE PHYSIQUE :**

- Quelques notions d'évaluation des charges
- Les conditions d'équilibre d'un corps

### ☐ **TECHNOLOGIE DES ENGIN ET EXERCICES PRATIQUES : 7 HEURES**

- Reconnaître les différents organes
- Reconnaître les symboles hydrauliques
- Assurer l'entretien périodique
- Préparer la machine avant mise en route
- Connaître les précautions à prendre lors d'un arrêt
- Utilisation de petits matériels portatifs
- Connaître les différentes catégories
  
- Effectuer la mise en route des machines
- Déplacer les engins sur le chantier
- Reprendre les matériaux avec le godet
- Reprendre les matériaux à l'aide d'un équipement frontal
- Réaliser une fouille
- Compacter une plate forme
- Effectuer une tranchée avec découverte de canalisations existantes

### ☐ **EVALUATION DE LA FORMATION : 7 HEURES**

- Test de connaissances des acquis théoriques et pratiques en vue de la délivrance du CACES.

